



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 11 mars 2011

L'an deux mil onze et le onze mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Robert CHRISTIAENS, Maire d'AUNEUIL.

**Présents :** Mmes CARMINATI, COMA, DELACOUR, DELIGNIERES, LOTHE, MORANT, PEIGNON et TYLLEMAN (jusqu'à la délibération n°2/2011).  
MM. CHRISTIAENS, DOFFEMOND, GLODT, OGUEZ, TAISNE et VAIN.

**Absents excusés :** Mme TYLLEMAN (à compter de la délibération n°3/2011)  
MM. ALLARD, HERSENT, MONNIER, NOEL et PERONNE.

**Pouvoirs :** Mme TYLLEMAN avait donné pouvoir à M. TAISNE (à compter de la délibération n°3/2011).  
M. HERSENT avait donné pouvoir à M. GLODT.  
M. ALLARD avait donné pouvoir à Mme CARMINATI.

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Bruno OGUEZ est nommé secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

Madame Cathy PALMA, responsable de la Bibliothèque municipale est invitée à présenter aux membres présents son rapport d'activités 2010. Ce rapport d'activités, pour la période de janvier à décembre 2010, vise à améliorer la visibilité des services et des actions menées au sein de la bibliothèque municipale d'Auneuil. Il reprend les données chiffrées relatives aux fonds, prêts et usagers et détaille les animations et services en place. Il intègre de nouvelles données en terme de visites tant sur le lieu propre que par le biais du nouvel outil interactif qu'est le blog. Dans un esprit d'anticipation et de projection, il soumet à fortiori, les projets futurs.

L'année 2010 a su tenir ses promesses en suivant le fil des missions patrimoniales, éducatives et culturelles, missions de service à la personne, d'accessibilité et d'égalité pour tous. La bibliothèque municipale d'Auneuil s'impose encore une fois comme un lieu nécessaire d'échanges, de liens, de savoirs et d'apprentissage.

## A/ Accès et installation

Nombre d'heures ouverture public hebdomadaire (janvier à septembre) : 12h

Nombre d'heures ouverture public hebdomadaire (octobre à décembre) :

Semaine 1 et 3 : 18h

Semaine 2 et 4 : 14h30

Nombre de jours d'ouverture public hebdomadaire (janvier à septembre) : 3.5 jours

Nombre de jours d'ouverture public hebdomadaire (octobre à décembre) :

Semaine 1 et 3 : 4 jours

Semaine 2 et 4 : 3.5 jours

Nombre de jours d'ouverture annuels : 175

Nombre de visiteurs annuels : 4397 entrées

## B/ Collections

Fonds au 31/12/10 Acquisitions (de l'année) Eliminations

### *Livres imprimés*

Ados/Adultes	2915	106	162
Enfants	3391	174	215
<b>Total</b>	<b>6306</b>	<b>280</b>	<b>377</b>

### *Publications en série*

Ados/Adultes	43	
Enfants	25	
<b>Total Périodiques</b>	<b>297</b>	<b>24</b>

CD Musique 16

*En acquisition : + 3 ouvrages professionnels en adulte*

Nombre de dons (adulte/jeunesse) : 493 documents

### *Nombre abonnements en cours*

Ados/Adultes	1	Phosphore Abonnement fin mai 2010 - non renouvelé
Enfants	1	J'aime Lire 7-10 ans
<b>Total</b>	<b>2</b>	

## C/ Usagers

	Nouveaux inscrits	Usagers actifs
<i>a) Enfants de 0 à 14 ans</i>		
Homme	33	121
Femme	40	147
<b>Total</b>	<b>73</b>	<b>268</b>
<i>b) Adultes de 15 à 64 ans</i>		
Homme	6	32
Femme	40	115
<b>Total</b>	<b>46</b>	<b>147</b>
<i>c) Adultes de plus de 65 ans</i>		
Homme	0	4
Femme	3	10
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>14</b>
<b>Total général</b>	<b>122</b>	<b>429</b>
<i>N-1</i>	<i>83</i>	

Nombre total d'adhérents 572 soit 20.4% de la population

### *d) Collectivités*

3 écoles sur Auneuil (2 élémentaires + 1 maternelle) = 15 classes et environ 400 enfants

7 écoles hors communes

1 centre social

1 bibliothèque

Nombre nouveaux inscrits à l'année : 122 (entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2010)

### *Pour information*

2008 + 66 nouveaux inscrits

2009 + 83 nouveaux inscrits

**Ces 122 nouveaux adhérents sont répartis comme suit :**

### *Enfants de 0 à 14 ans*

Homme	34
Femme	39
<b>Total</b>	<b>73</b>



### *Adultes de 15 à 64 ans*

Homme	6
Femme	40
<b>Total</b>	<b>46</b>

*Collectivités* 3

### Services ou outils utiles aux usagers

⇒ Guide lecteur sous forme d'un A5 distribué en bibliothèque reprenant les informations pratiques et les conditions d'emprunt

⇒ Biblioblog créé, au mois d'août et lancé en septembre  
<http://biblio.auneuil.over-blog.com>

### Statistiques

Mois	Nbre Visiteurs différents	Pages vues
Septembre	29	125
Octobre	99	360
Novembre	88	368
Décembre	97	296
<b>TOTAL</b>	<b>313</b>	<b>1149</b>

Période de référence : Du 22 novembre au 22 décembre 2010

### *Répartition de fréquentation/page*

87 visites via l'adresse du blog
18 visites sur la page de l'animation en cours
13 visites sur la page de l'actualité
12 visites sur la page de l'expo Calligraphie
Entre 8 et 4 visites sur les coups de cœur, nouveautés

### *Provenance des visiteurs*

Directes : 53% - Internautes qui tapent directement l'adresse du blog dans le navigateur
Externes : 24% - Internautes qui se trouvent sur un site ou une page web qui propose le lien vers le blog
Moteur de recherche : 21% - via un moteur de recherche, choix d'un mot clé

⇒ Service de navette gratuite mensuelle utilisé pour apporter les demandes des usagers sur place



➔ Création d'un comité de lecture en octobre 2010 constitué de 8 membres. Réunion mensuelle pour échanger sur nos lectures et déterminer les coups de cœur en adulte et en jeunesse (en alternance).

## D/ Prêts

	Adultes	Enfants	Total	Collectivités
Livres	2366	4362	6728	464
Périodiques	24	165	189	9
Documents sonores	256	161	417	4
Documents vidéo (VHS/DVD)	171	74	245	5
<b>Total</b>	<b>2817</b>	<b>4762</b>	<b>6494</b>	<b>482</b>

## E/Budget

Dépenses investissement 947€

Dépenses fonctionnement

### Dépenses acquisition

Livres imprimés	2499€
Périodiques	120€
Documents sonores	/
Documents vidéo	/
<b>Total</b>	<b>2619€</b>

### Dépenses liées à l'action culturelle

Exposition Printemps des poètes (mars 2010)	223€
Exposition De la Terre à la mer (juin 2010)	75€
Semaine du goût (octobre 2010)	12€
Exposition La Calligraphie + ateliers	528€
Spectacle-Conte Pinocchio	422€
<b>Total</b>	<b>1260€</b>

### Dépenses pour l'équipement et maintenance

Equipement ouvrages, accessoires	290€
Maintenance logiciel de gestion	239€

## F/Personnel

Nombre d'agents	1
Statut	Adjoint du Patrimoine 1 <sup>ère</sup> classe
Bénévoles	2

Nombre de formation suivie : 2

## G/Action culturelle

### a) Partenariats

#### Ecoles

Nombre d'accueils classes organisés : 59

Nombre de classes accueillies : 15

Temps consacré aux scolaires : 59h d'accueil. Dans ce calcul, n'est pas comptabilisé le temps de préparation pour l'animation par niveau, le choix des documents, le temps de conception d'une exposition qui dépasse largement le cadre des heures formalisées.

#### Autres

Dans le cadre de :

- l'exposition **Le Printemps des poètes**, un partenariat a été monté par la bibliothèque avec la classe de CM2 de l'école des sources, afin de proposer des **ateliers d'écriture** (8 séances entre janvier et mars). Egalement en lien avec cette animation, un **atelier d'initiation à l'écriture de haïkus**, à destination d'un public adulte, a été mis en place en partenariat avec les éditions L'Iroli de Beauvais,
- La **semaine du goût** en octobre la bibliothèque a invité un **apiculteur amateur** pour venir parler de l'apiculture et du monde des abeilles
- L'exposition **La Calligraphie**, un partenariat a été monté par la bibliothèque avec l'artiste peintre **Patrick Le Chevoir** pour encadrer deux classes de l'école des sources afin de proposer un **atelier d'initiation à la calligraphie chinoise** (3 séances d'1h pour chaque) ainsi que 6h d'atelier à destination d'un public adulte. Le partenariat a également inscrit l'exposition des encres de l'artiste durant un mois au rez-de-chaussée de la bibliothèque.

### b) Actions culturelles au sein de l'équipement

#### Animations

Entre mars et avril 2010 : **Animation Météo**

*Bilan :*

- 4 accueils classe sur l'animation

Mai 2010 : **Animation M.A.O - Musique assistée par ordinateur**

*Bilan :*

- 10 inscriptions à l'atelier



Jun 2010 : **Rencontre dédicace avec Josiane Morel** pour son livre « Auneuil d'hier à aujourd'hui »

*Bilan :*

- 10 signatures et autant de ventes de l'ouvrage sur place
- 2 articles dans la presse locale

Octobre 2010 : **Semaine du goût**

*Bilan :*

- 5 accueils classe sur la période et en lien avec le thème de l'animation
- + 9 inscriptions sur la période
- 2 articles dans la presse locale

Novembre 2010 : **Ateliers calligraphie chinoise**

*Bilan :*

- 2 classes accueillies soit 44 enfants sur 6 accueils et 6h au total
- 2 séances à destination d'un public adulte soit 18 participations sur 4h au total

Décembre 2010 : **Spectacle Contes Pinocchio**

*Bilan :*

- 180 spectateurs
- 2 articles dans la presse locale

## Expositions

**Exposition Le Printemps des poètes**

*Bilan :*

- 6 accueils classe sur la période et en lien avec le thème de l'animation
- + 15 inscriptions sur la période
- 3 articles dans la presse locale

**Exposition De la Terre à la Mer**

*Bilan :*

- 7 accueils classe sur la période et en lien avec le thème de l'animation
- + 11 inscriptions sur la période
- 1 article dans la presse locale

**Exposition La calligraphie du 6 novembre au 4 décembre**

*Bilan :*

- 2 classes en atelier
- 5 accueils classe sur la période et en lien avec le thème de l'animation
- + 8 inscriptions sur la période
- 6 articles dans la presse locale

Début 2010, un certain nombre de services avaient été proposés pour être mis en place courant de l'année. Sont à noter ceux qui ont démarré :

➤ **Lancement d'un Biblioblog en septembre 2010**

La création d'un blog qui permet à tout internaute d'accéder à toutes les informations pratiques liées aux jours et heures d'ouverture, conditions d'emprunt, informations de tous les services, animations, expositions et des actions culturelles en général ; les nouveautés, les coups de cœur, les ateliers, les services, les photos, les projets futurs... <http://biblio.auneuil.over-blog.com>

➤ **Création d'un comité de lecture en octobre 2010**

Création d'un groupe constitué de 8 jeunes adultes et d'adultes adhérents de la bibliothèque avec pour objectifs :

Pour la bibliothèque :

- faire découvrir des ouvrages ainsi que le fonds de la bibliothèque aux lecteurs actifs et potentiels,
- nourrir le blog de la bibliothèque en permettant un contenu dense et varié concernant des axes de lecture et des coups de cœur tant en adulte qu'en jeunesse,
- aider la responsable de la bibliothèque dans ses acquisitions et ses conseils de lecture auprès des lecteurs,
- faire vivre le lieu et développer le lien social.

Pour les lecteurs :

- obtenir des conseils de lecture plus importants sur place mais également via le blog,
- enrichir la relation que nouent les lecteurs avec la bibliothèque,
- avoir une meilleure visibilité de l'actualité littéraire : billet sur blog et billet sur le livre avec deux ou trois phrases permettant d'identifier le sujet et l'intérêt,
- faire découvrir et inciter à lire d'autres auteurs, d'autres genres, multiplier les centres d'intérêt.





Seront mis en route dès le premier trimestre 2011 :

➤ **Portage à domicile**

Pour toute personne, résidente sur la commune d'Auneuil, qui se trouve dans l'incapacité de se rendre à la bibliothèque : personnes âgées, personnes handicapées, personnes momentanément incapable de se déplacer, personnes n'ayant pas de véhicule = un service à domicile afin de proposer des documents dans les mêmes conditions d'emprunt et de durée. Service étendu à la résidence de retraite d'Auneuil.

➤ **Rendez-vous des petits**

Accueil destiné aux plus petits (de 18 à 30 mois) demandé par les assistantes maternelles et les mamans.

## B/Actions culturelles

### Animations

- ❖ **Spectacle « Les Féminotteries »** par la compagnie Conte là D'ssus, dans le cadre de l'exposition « Les femmes dans la société française » à destination d'un public adolescents/adultes. Spectacle joué à la salle socioculturelle le 22 mars.
- ❖ **Création d'affiche sur le thème « N'importe qui peut lire partout »** sous forme d'incitation à la lecture en partenariat avec les deux écoles élémentaires, toutes classes confondues. Exposition prévue en juin. Dans le même temps, des jeux en lien avec le livre et l'écriture seront proposés, toute l'année, lors des accueils classe, pour permettre l'écriture de textes autour du même thème. Ces textes viendront ensuite se rajouter à l'exposition d'arts plastiques. Exposition au mois de juin.
- ❖ **Apéro-Lecture** sous forme d'un rendez-vous autour des coups de cœur de l'année du comité de lecture autour d'un apéro convivial
- ❖ **Semaine du goût** - Entre le 15 et le 26 octobre - Ateliers de fabrication de livres à déguster - Ateliers durant toute la semaine ouverts à destination des jeunes. Un partenariat avec des commerçants de la commune, restauration de l'école et Centre social est à réfléchir.
- ❖ **Festival du Contes d'automne** en partenariat avec la BDP de l'Oise qui aura lieu au mois de novembre.  
Entre le 20 octobre et le 20 décembre, seront programmées en bibliothèque et hors les murs, des rencontres autour du conte avec un conteur



professionnel accueilli à la salle socioculturelle, une association proposant des ateliers manuels autour du conte, la bibliothécaire et les adhérents souhaitant proposer des lectures autour du conte. Une exposition des œuvres, issues des ateliers, serait programmée sur décembre avec des animations en lien. L'idée est d'organiser, une fois tous les deux ans, un rendez-vous conte sur les derniers mois de l'année.

## Expositions

- ❖ mars 2011 : **La femme dans la société française**. Exposition retraçant les nombreux combats de la femme de 1789 à nos jours pour l'égalité de ses droits et son émancipation. Cette exposition sera doublée d'une exposition de photos de portraits de femmes à travers le monde dans leur quotidien. En lien, une pièce « Les Féminotteries » de la compagnie Conte là D'ssus.  
*Public : Ados/Adultes.*
- ❖ Mai 2011 : **Le monde de Béatrix Potter**. Exposition basée sur la découverte de l'œuvre, des engagements et des livres de Béatrix Potter. Cette exposition est proposée et montée par Virginie Tillot avec le renfort de Juliette Lejeune et Cathy Palma.  
*Public : Maternelle/primaire jusqu'au CE1.*
- ❖ Décembre 2011 : **Scènes de conte**. Exposition des œuvres en lien avec l'atelier conte. Cette exposition sera doublée d'une soirée conte dans le cadre du Festival des Contes d'automne.  
*Tout public*

Monsieur CHRISTIAENS remercie madame PALMA pour sa présence et la qualité de son accueil et des activités et animations mises en place au sein de la Bibliothèque.

\*\*\*\*\*

Lecture est faite du procès-verbal de la séance du 3 décembre 2010.  
Adopté à l'unanimité.

## AFFAIRES FINANCIERES

### DELIBERATION N°1 / 2011 : INSTALLATIONS SPORTIVES - DEMANDE DETR 2011

**Monsieur le Maire** : « nous développons un projet de parcours santé et de piste de skate. Ces projets étant éligibles à des subventions d'Etat, nous constituons un dossier afin de tenter d'en bénéficier.



Dans le même temps, nous lançons les opérations d'appel d'offres afin de faire en sorte d'être en mesure de procéder à leur installation dès que la préfecture nous informera de la recevabilité de notre dossier. »

Pour permettre la concrétisation de ce projet, une subvention doit être sollicitée auprès de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.).

Le coût des travaux d'aménagements est estimé à 47 292.00 € hors taxes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

**Article 1<sup>er</sup> : approuve l'installation d'équipements sportifs.**

**Article 2 : accepte les devis d'installation d'équipements sportifs pour un montant de 47 292.00 € HT.**

**Article 3 : sollicite une subvention à hauteur de 40% du montant subventionnable de 47 292.00 € HT auprès de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, soit 16 316.80 €.**

**Article 4 : prend l'engagement d'assurer la conservation en bon état des ouvrages, et pour ce faire, d'inscrire chaque année les ressources nécessaires au budget.**

**Article 5 : charge Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.**

Pour	Contre	Abst.
16	0	0

#### DELIBERATION N°2 / 2011 : OUVERTURE DE CREDITS

Entendu Monsieur le Maire : 'il est nécessaire, avant le vote du budget, d'engager les opérations d'investissement suivantes :

- Acquisition d'un écran de cinéma pour la salle socioculturelle
- Réalisation d'une extension de réseau ERDF rue du soleil d'Or, afin de connecter les quatre habitations en cours de construction

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**Article 1<sup>er</sup> : Autorise les ouvertures de crédit suivantes :**

- en investissement, au compte 2188-341 « acquisition écran de cinéma » à hauteur de 4 200 €,
- en investissement, au compte 2315-346 « extension réseau électrique impasse du Soleil d'Or » à hauteur de 4 200€,

**Article 2 : Ces crédits seront automatiquement repris au budget primitif 2011.**



**Article 3 :** Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Pour	Contre	Abst.
16	0	0

### **INTERCOMMUNALITE**

#### **DELIBERATION N°3 / 2011 : RAPPORT 2009 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE**

Entendu Monsieur le Maire,  
Conformément aux dispositions de l'article L1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, les maires ou les présidents d'EPCI doivent communiquer à leur Conseil un rapport annuel sur les conditions d'exécution du service public.

Le rapport annuel 2009 sur le prix et la qualité de l'eau potable a été présenté au Conseil du Syndicat Intercommunal des Eaux de d'Agglomération Beauvaisienne.

Ce rapport doit maintenant être présenté au Conseil municipal de chacune des Communes adhérentes au Syndicat,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**Article 1<sup>er</sup> :** se déclare informé sur les activités du service de distribution publique d'eau potable pour l'année 2009.

**Article 2 :** charge Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Pour	Contre	Abst.
16	0	0

Ce rapport est en libre consultation à l'accueil de la mairie aux jours et heures d'ouverture au public.

### **AFFAIRES DE PERSONNEL**

#### **DELIBERATION N°4 / 2011 : MODIFICATION DU REGIME INDEMNITAIRE**

Entendu Monsieur le Maire : « Les divers régimes indemnitaires en cours, font l'objet de 16 délibérations prises entre 1999 et 2010.

En effet, à chaque changement de grade ou nomination d'un agent à un grade non encore existant, il y a lieu d'adapter le régime indemnitaire, d'où le nombre important de délibérations actives à date.



Aux fins d'obtenir une meilleure lisibilité et éviter toute ambiguïté dans leur application, nous proposons de les réunir en une seule et même délibération.

Lorsque, à l'avenir des modifications, pour telle ou telle raison interviendront, nous établirons une nouvelle délibération globale abrogeant la précédente. »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**Article 1<sup>er</sup> : annule les délibérations visées ci-dessus.**

**Article 2 : décide d'instituer selon les modalités suivantes et dans la limite des textes applicables aux agents, les primes et indemnités suivantes selon leurs cadres d'emplois :**

Cadre d'emploi	Grades	Primes et Indemnités	Coefficient Multiplicateur maximum	Taux individuel maximum	Montants annuels de référence
Rédacteur Territoriaux	Rédacteur Principal	IHTS	/	/	25h par mois
		IFC	/	/	1 078.73 €
		IPTS	8.00	8.00	857.82 €
		IEMP	3.00	3.00	1 250.08 €
	Rédacteur	IHTS	/	/	25h par mois
		IPTS	8.00	8.00	857.82 €
		IAT	8.00	8.00	588.70 €
		IEMP	3.00	3.00	1 250.08 €
Agent de maîtrise	Agent de maîtrise	IHTS	/	/	25h par mois
		IAT	8.00	8.00	469.67 €
		IEMP	3.00	3.00	1 158.61 €
Adjoint Administratif	Adjoint Administratif Principal de 1 <sup>ère</sup> classe	IHTS	/	/	25h par mois
		IAT	8.00	8.00	476.10 €
		IEMP	3.00	3.00	1 173.86 €
	Adjoint Administratif Principal de 2 <sup>ème</sup> classe	IHTS	/	/	25h par mois
		IAT	8.00	8.00	469.67 €
		IEMP	3.00	3.00	1 173.86 €

	Adjoint Administratif de 1ère classe	IHTS	/	/	25h par mois	
		IAT	8.00	8.00	464.29 €	
		IEMP	3.00	3.00	1 173.86 €	
	Adjoint Administratif de 2ème classe	IHTS	/	/	25h par mois	
		IEMP	3.00	3.00	1 143.37 €	
		IAT	8.00	8.00	449.29 €	
Adjoint Technique	Adjoint Technique Principal de 2ème classe	IHTS	/	/	25h par mois	
		IAT	8.00	8.00	476.70 €	
		IEMP	3.00	3.00	1 158.65 €	
	Adjoint Technique de 1ère classe	IHTS	/	/	25h par mois	
		IAT	8.00	8.00	464.29 €	
		IEMP	3.00	3.00	1 143.37 €	
	Adjoint Technique de 2ème classe	IHTS	/	/	25h par mois	
		IAT	8.00	8.00	449.29 €	
		IEMP	3.00	3.00	1 143.37 €	
	Agent de Police Municipal	Gardien de Police Municipal	IHTS	/	/	25h par mois
			IAT	8.00	8.00	464.29 €
	Adjoint Territorial du Patrimoine	Adjoint du Patrimoine de 2ème classe	IHTS	/	/	25h par mois
IAT			8.00	8.00	449.29 €	
Agent Spécialisé des Écoles Maternelles	ATSEM 1ère classe	IHTS	/	/	25h par mois	
		IAT	8.00	8.00	464.29 €	
		IEMP	3.00	3.00	1 173.86 €	
	ATSEM 2ème classe	IHTS	/	/	25h par mois	
		IEMP	3.00	3.00	1 173.86 €	
		IAT	8.00	8.00	421.51	

### Article 3 : I.H.T.S.

Après en avoir délibéré, décide d'instituer selon les modalités suivantes et dans la limite des textes applicables aux agents l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires aux agents relevant de tous les cadres d'emplois.

Les indemnités horaires pour travaux supplémentaires sont attribuées dans le cadre de la réalisation effective de travaux supplémentaires demandés par l'autorité territoriale ou le chef de service et selon les dispositions du n° 2002-60 du 14 janvier 2002. La rémunération de ces travaux supplémentaires est subordonnée à la mise en place de moyen de contrôle (moyen de contrôle automatisé - décompte déclaratif). Le versement de ces indemnités est limité à un contingent mensuel de 25 heures par mois et par agent. Lorsque les circonstances exceptionnelles le justifient et pour une période limitée, le contingent mensuel peut être dépassé sur décision du chef de service qui en informe immédiatement les représentants du personnel du Comité Technique Paritaire (CTP). A titre exceptionnel, des dérogations peuvent être accordées après consultation du CTP, pour certaines fonctions. Pour les agents à temps non complet, les IHTS sont calculés selon le taux horaire de l'agent dans la limite des 35 heures. Au delà, elles sont calculées selon la procédure normale décrite dans le décret n°2002-60.

L'attribution d'I.H.T.S. aux agents bénéficiaires de la concession d'un logement par utilité ou nécessité de service est désormais possible.

Article 4 : le versement de ces primes et indemnités, quelque soit la nature de l'indisponibilité physique, sera suspendu ou diminué au prorata de la durée d'absence.

### Article 5 : Agents non titulaires

Précise que les dispositions des primes et indemnités faisant l'objet de la présente délibération pourront être étendues aux agents non titulaires de droit public de la collectivité sur les mêmes bases que celles applicables aux fonctionnaires des grades de référence.

### Article 6 : Clause de sauvegarde

Conformément à l'article 88 de la loi n° 84-53, stipule que pour les agents qui subiraient une baisse de leur régime indemnitaire, dans le cadre de la mise en place des nouvelles dispositions réglementaires, ceux-ci conserveraient le bénéfice, à titre individuel, du maintien du montant indemnitaire dont ils disposaient, en application des dispositions réglementaires antérieures.



### Article 7 : Périodicité de versement

Le paiement des primes et indemnités fixées par la présente délibération sera effectué selon une périodicité mensuelle.

### Article 8 : Clause de revalorisation

Précise que les primes et indemnités susvisées feront l'objet d'un ajustement automatique lorsque les montants ou taux ou les corps de référence seront revalorisés ou modifiés par un texte réglementaire.

Article 9 : charge Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Pour	Contre	Abst.
16	0	0

## **AFFAIRES CULTURELLES**

### **DELIBERATION N°5 / 2011 : CONVENTION COMMUNE D'AUNEUIL / THEATRE DU BEAUVAISIS / CLUB DE L'AMITIE D'AUNEUIL**

Entendu Monsieur le Maire : « Cette convention fixe les conditions de coopération entre le Théâtre du Beauvaisis et notre commune, en vue d'organiser un spectacle au sein de la commune et offrir la possibilité d'assister à un spectacle au théâtre du Beauvaisis à BEAUVAIS.

Cette action est menée par le Théâtre du Beauvaisis, en relation avec le Club de l'Amitié d'AUNEUIL et la commission culture de notre municipalité. »

Vu la convention proposée qui fixe les relations artistiques, culturelles et organisationnelles entre les signataires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Article 1<sup>er</sup>: approuve les termes de la convention visée ci-dessus et autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

Article 2: charge Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Pour	Contre	Abst.
16	0	0





## **COMMUNIQUE DE M. LE MAIRE**

### **TRAVAUX D'EXTENSION DE LA MAIRIE**

Suite à l'étude de faisabilité réalisée par un architecte, Monsieur CHRISTIAENS présente l'esquisse réalisée.

### **COMMERCES / LOGEMENTS PLACE DELAFOLIE**

Monsieur le Maire présente le projet définitif servant de base à la demande de permis de construire.

### **SITE MAISON / USINE BOULENGER**

Des discussions sont en cours avec le Conseil Général quant aux conditions de rupture du bail emphytéotique en vue de la reprise de la maîtrise de l'ensemble du site par la commune.

Nous avons proposé à la Communauté d'AGGLO de mettre en place une étude de faisabilité aux fins d'introduire la maison BOULENGER dans le projet touristique du secteur sud de l'AGGLO.

Par ailleurs, le Conseil Général doit nous faire une proposition en ce qui concerne le foncier nécessaire à l'implantation de la nouvelle gendarmerie route de Beauvais.

### **ASSEMBLEE GENERALE JARDINS FAMILIAUX**

L'Association des Jardins Familiaux d'Auneuil a tenu son assemblée générale le 6 février dernier en la salle du foyer rural.

Chaque année, la municipalité, sur invitation de l'Association, y est représentée, soit par son Maire, soit par le Maire Adjoint référent.

Cette année, la municipalité n'y était pas représentée, parce qu'aucune invitation ne nous était parvenue et que nous n'avons pas connaissance de cette Assemblée générale.

Or, nous apprenons qu'un intervenant a regretté publiquement l'absence de représentant de la municipalité, en précisant, qu'au moins quelqu'un aurait bien pu représenter la commune.

Nous souhaitons, au nom de la municipalité, nous adresser à Madame la Présidente ainsi qu'à chacun des membres présents à cette assemblée, pour leur exprimer notre regret de n'avoir pas, comme chaque année, été des leurs ou représenté, pour les raisons évoquées ci-dessus et leur affirmer notre attachement aux activités de leur association.



## BATTERIE FANFARE « LA JEUNESSE D'AUNEUIL » : DEMANDE DE LOCAL

A l'origine, le local sollicité par la Fanfare, était destiné à stocker ses instruments et matériels.

Après l'installation des services techniques dans leurs nouveaux locaux, il a été proposé aux responsables de la fanfare plusieurs locaux :

- un premier local, qui ne leur a pas convenu ;
- un second local, qui lui non plus n'a pas convenu,
- un troisième local, qui pourrait convenir, semble t'il, si des travaux étaient réalisés pour permettre d'installer des bureaux, une salle de réunion, une zone de stockage de matériels, le tout chauffé, éclairé, isolé, téléphone installé, sanitaires et douches refaits, porte d'entrée redimensionnée et changée.

Nous avons fait établir un devis approximatif des travaux nécessaires pour satisfaire les souhaits de la fanfare ; celui-ci s'élève à une somme supérieure à 30.000 €, et n'inclut pas une toute dernière demande formulée par la fanfare, qui souhaite maintenant que le bâtiment soit insonorisé afin d'y organiser ses répétitions.

Cette dernière demande n'est pas acceptable, s'agissant du bâtiment jouxtant la salle des sports, celui-ci se trouve bien trop près des habitations de la rue du Stade.

Il faut enfin considérer, qu'au-delà de l'investissement de plus de 30 000€, l'occupation de ce local, de 100m<sup>2</sup> environ, générerait des frais de fonctionnement importants, chauffage, électricité, entretien etc.

Le Conseil municipal est sollicité quant à la suite à donner à cette demande.

Après examen approfondi et discussion à propos des éléments de ce dossier, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de s'en tenir à la demande initiale de la batterie fanfare, c'est-à-dire la mise à disposition d'un local à usage exclusif de stockage de matériels, pour ce qui concerne les tenues vestimentaires devant être stockées dans un local tempéré, il sera examiné la possibilité de placer une armoire dans l'une des salles de réserve de la salle socio culturelle. Contact sera à prendre avec le Président de la fanfare par Monsieur Cédric VAIN, Adjoint référent de la fanfare.

## RESULTATS DU TELETHON 2010

Le résultat, obtenu par l'équipe organisant chaque année le Téléthon au sein de notre commune, a été de 5 765.65€. Il s'agit d'un excellent résultat pour lequel nous tenons à féliciter chacune et chacun des participants à cette action majeure, devenue un élément moteur et incontournable en



matière de recherche sur la génétique. Il est de notoriété publique que la médecine de demain a besoin du Téléthon.

Encore une fois bravo et merci à l'ensemble de l'équipe de bénévoles emmenée par Mesdames HERSENT et NINET.

#### SUPPRESSION ARRÊT DE BUS A LA NEUVILLE SUR AUNEUIL

Pour des raisons de sécurité, l'arrêt de car scolaire situé à la sortie de la Neuville sur Auneuil sur la RD3 vers Villotran, au niveau du rond-point, sera supprimé à compter du 14 mars prochain.

Les arrêts en service à cette date seront donc ceux situés :

- Sur la RD3 – à l'angle de la rue du Point du Jour et de rue du Boutrifflé.
- Rue du Boutrifflé, au centre.

*La séance est levée à 22h30*

#### INFORMATIONS DIVERSES

##### COLLECTE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

A compter du lundi 4 avril, la collecte en porte à porte des déchets végétaux reprend.

Malheureusement, nous n'avons pas été en mesure d'organiser la distribution des sacs dès début avril ; en effet, la première livraison a été refusée pour non-conformité, les sacs ayant été livrés, pour grande partie d'entre eux, mouillés et non utilisables.

Nous devrions être à nouveau livrés en fin de semaine prochaine, ce qui permettra une distribution telle que décrite dans le processus ci-dessous : La collecte aura lieu jusqu'au 28 novembre 2011 tous les lundis après-midi à partir de 13h00.

Le service de collecte est limité par foyer à 7 sacs maximum par collecte et 4 fagots de branchages d'une longueur d'1 mètre et d'un diamètre de 5 centimètres. **La collecte en porte à porte est réservée aux petits volumes de déchets végétaux.**

Les déchets de tailles et les gros volumes de déchets végétaux doivent être impérativement amenés dans l'une des deux déchetteries du territoire (Beauvais ou Auneuil) ou dans l'un des points verts de l'agglomération.

Les sacs seront mis à disposition des usagers :

- A la mairie : le jeudi de 18h00 à 19h00
- Aux ateliers municipaux, sur la zone industrielle, rue de la Sablière : le vendredi de 13h30 à 16h00



Les sacs sont conditionnés par 25. Il sera attribué chaque mois 1 ou 2 paquets par foyer. Il est important de rappeler que les sacs papier sont réservés à la collecte organisée en porte à porte. En aucun cas, il s'agit de contenants pouvant servir au stockage d'autres déchets ou objets. Ils ne doivent pas être utilisés pour l'évacuation des déchets en déchetteries ou points verts (utilisation de contenants de type poubelle, bâche ou sacs plastiques).

Il est enfin rappelé que le compostage individuel est également une très bonne solution pour alléger la poubelle et pour valoriser judicieusement les déchets de jardins et de cuisine, tout en produisant un engrais gratuit et de bonne qualité. Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2009, la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis permet la mise à disposition de composteurs à prix réduit.

#### **INTERDICTION DE BRULER LES DECHETS VERTS**

Il est rappelé que le règlement d'hygiène départemental interdit le brûlage des déchets verts, ceux-ci étant assimilés à des déchets ménagers. Tout contrevenant encourt des sanctions.

#### **NUISANCES SONORES DES ENGIN A MOTEUR**

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- **du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 19 h 30.**
- **les samedis de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures.**
- **Les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.**

#### **RECENSEMENT MILITAIRE (2ème période 2011)**

Les **jeunes gens** (garçons et filles) **nés** au cours des mois d'**avril – mai et juin 1995** doivent se présenter en Mairie afin de se faire recenser, au plus tard le 30 juin 2011. Se munir du livret de famille.

**Tout jeune doit se faire recenser dès l'âge de 16 ans** (cette formalité doit être personnelle) ; tout jeune n'ayant pas satisfait à ce recensement militaire se verra refuser toute inscription dans une grande école, à tous les concours d'Etat (fonction publique) et au permis de conduire.

#### **DONS DE PLASMA ET DE SANG**

Les prochaines collectes auront lieu les :

- **PLASMA : mardi 12 avril 2011**
- **SANG : lundi 2 mai 2011**

**De 14h30 à 19h30 à la salle Socioculturelle**

## DONS DE PLASMA ET DE SANG

Les distributions auront lieu dans le local des « Restos du Cœur » situé rue de l'Espérance, sous le restaurant scolaire à Auneuil, à **14h00** aux dates suivantes :

- Vendredi 29 avril 2011
- Vendredi 27 mai 2011
- Vendredi 24 juin 2011
- Vendredi 29 juillet 2011
- Vendredi 26 août 2011
- Vendredi 30 septembre 2011
- Vendredi 28 octobre 2011
- Vendredi 25 novembre 2011

Sortir

**Spectacle à la salle socioculturelle : le 22 mars 2011 à 20h00**  
**« Les Féminotteries »**

Myriam Cormont, comédienne, de la compagnie « Conte Là D'ssus », viendra nous raconter des destins et des histoires de femmes belles et attachantes en nous posant une question essentielle : que serait un monde sans femmes et surtout que deviendraient les hommes ? *Entrée gratuite - Spectacle à partir de 14 ans.*

**Spectacle musical au Théâtre du Beauvaisis : le 29 mars 2011 à 20h30**  
**« Angélique Kidjo »**

En collaboration avec le Club de l'Amitié, à un tarif préférentiel, venez écouter le nouvel album d'Angélique Kidjo « OYO » qui puise dans ses racines qui s'étendent bien au-delà des frontières du Bénin, son pays natal. Cette auteure-compositrice-interprète et danseuse, couronnée d'un Grammy Award, est en effet définitivement une artiste planétaire du XXI<sup>e</sup> siècle. *Renseignements auprès de Mme AMELEE au 03.44.84.46.11 ou au Théâtre du Beauvaisis au 03.44.06.08.20.*



**Cinéma : le 29 mars 2011 à 20h30 à la salle socioculturelle d'Auneuil  
« Rien à déclarer » de Dany Boon**

1er janvier 1993 : passage à l'Europe. Deux douaniers, l'un belge, l'autre français, apprennent la disparition prochaine de leur poste frontière situé dans la commune de Courquain (France) et Koorkin (Belgique). Francophobe de père en fils et douanier belge trop zélé, Ruben Vandevoorde (Benoît Poelvoorde) se voit contraint et forcé d'inaugurer la première brigade volante mixte franco-belge. Son collègue français, Mathias Ducatel (Dany Boon), considéré par Ruben comme son ennemi de toujours, est secrètement amoureux de sa sœur. Il surprend tout le monde en acceptant de devenir le co-équipier de Vandevoorde et sillonner avec lui les routes de campagnes frontalières à bord d'une 4L d'interception des douanes internationales.

TARIFS : *Enfants de moins de 16 ans : 3.00 € - Adultes : 4.00 €*

**du 23 au 25 avril 2011 sur la place Paul Delafolie  
Fête foraine**



**Le 29 avril 2011 vers 10h30 RD2  
Passage de voitures anciennes**

**du 7 au 26 mai 2011 à la Bibliothèque municipale  
Exposition « Le Monde de Béatrix Potter »**

**Le 12 mai 2011 à 20h30 à la salle socioculturelle  
Théâtre « Débrayage »**

Le Théâtre du Beauvaisis propose « Débrayage ». Alors imaginez ces deux figures A et B que vous connaissez déjà ou que vous allez connaître, rencontrant dans un autre couloir, un couloir parallèle, une autre figure de l'entreprise : C tout aussi halluciné, le poing fatigué d'avoir frappé à des portes fermées, l'œil torve et glauque à force d'avoir fixé le vide. *Renseignements auprès de Mme AMELEE au 03.44.84.46.11 ou au Théâtre du Beauvaisis au 03.44.06.08.20.*